

Etudes programmatiques et animation d'une concertation pour la création d'un parc public au lieu-dit Bois Vigué



>> Réunion publique

> Le 13 novembre 2024

Retour sur le programme d'aménagement du bois Vigué

1. La démarche participative
2. Le programme d'aménagement
3. Les prochaines étapes





1. LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

1. la démarche participative

Les différents temps



1. la démarche participative

Les ateliers : la co-conception du bois Vigué

1 – Balade paysagère + Atelier n° 1 :

Objectifs : Prise en compte des points de vue dans leur diversité

- *Quels enjeux identifiés ?*
- *Quelles divergences éventuelles ?*

2 - Atelier n° 2 :

Objectifs : Réflexions partagées sur les composantes d'aménagement

- *Accès et cheminements ?*
- *Lisières et franges ?*
- *Equipements ?*
- *Patrimoine végétal dans tous ses états et végétalisation ?*

3 - Atelier n° 3 :

Objectifs : Evaluation des propositions et options

- *Vues et perspectives ?*
- *Quels atouts et contraintes d'usages ?*

Bilan partagé sur la démarche





2. LE PROGRAMME D'AMENAGEMENT



2. Le programme d'aménagement

Les enjeux et les principes retenus

La **conservation et l'amélioration du patrimoine faune et flore** (*maintien des arbres, y compris malades ou tombés, ...*)

☞ *Contribuer à la sauvegarde du boisement et à la biodiversité*



1. la démarche participative

Les enjeux et les principes retenus

La préservation de la mémoire patrimoniale et l'image d'un espace «naturel» /«sauvage» versus « parc urbain »

☞ La singularité assumée d'un parc « au naturel » venant compléter la diversité des espaces de plein air de la commune



Espace Naturel
Verger du Canal



Espace Naturel de Lalanne



Parc Paysager des Maisons
Eclusières



La Promenade des Poètes



1. la démarche participative

Les enjeux et les principes retenus

La **sécurisation** et le **confort des pratiques** à l'intérieur du bois (*élagages, abattages nécessaires, ...*)



☞ *Mettre à distance les promeneurs des arbres malades / réduire les arbres « menaçants »*



Photo non contractuelle

1. la démarche participative

Les enjeux et les principes retenus

La **gestion des franges**, afin de sauvegarder la **tranquillité des riverains** : *lieu de confrontation entre l'espace public et le privé*

☞ *Mettre à distance les promeneurs et limiter la visibilité sur les terrains privés limitrophes*



1. la démarche participative

Les enjeux et les principes retenus

> L'accessibilité à tous (dimension multi générationnelle)

☞ Veiller à ne discriminer aucun publics



1. La démarche participative

Les enjeux développés durant les ateliers

- > La **conservation et l'amélioration du patrimoine faune et flore** (*maintien des arbres, y compris malades ou tombés, contribution à la biodiversité, ...*)
- > La **préservation de la mémoire patrimoniale et l'image d'un espace «naturel» /«sauvage»** *versus* « parc urbain »
- > La **sécurisation et le confort des pratiques** à l'intérieur du bois (*élagages, abattages nécessaires, ...*)
- > La **gestion des franges**, afin de sauvegarder la **tranquillité des riverains** : lieu de confrontation entre l'espace public et le privé
- > **L'accessibilité à tous** (*dimension multi générationnelle*)



Des principes de conservation /protection

ET

d'intervention contrôlée

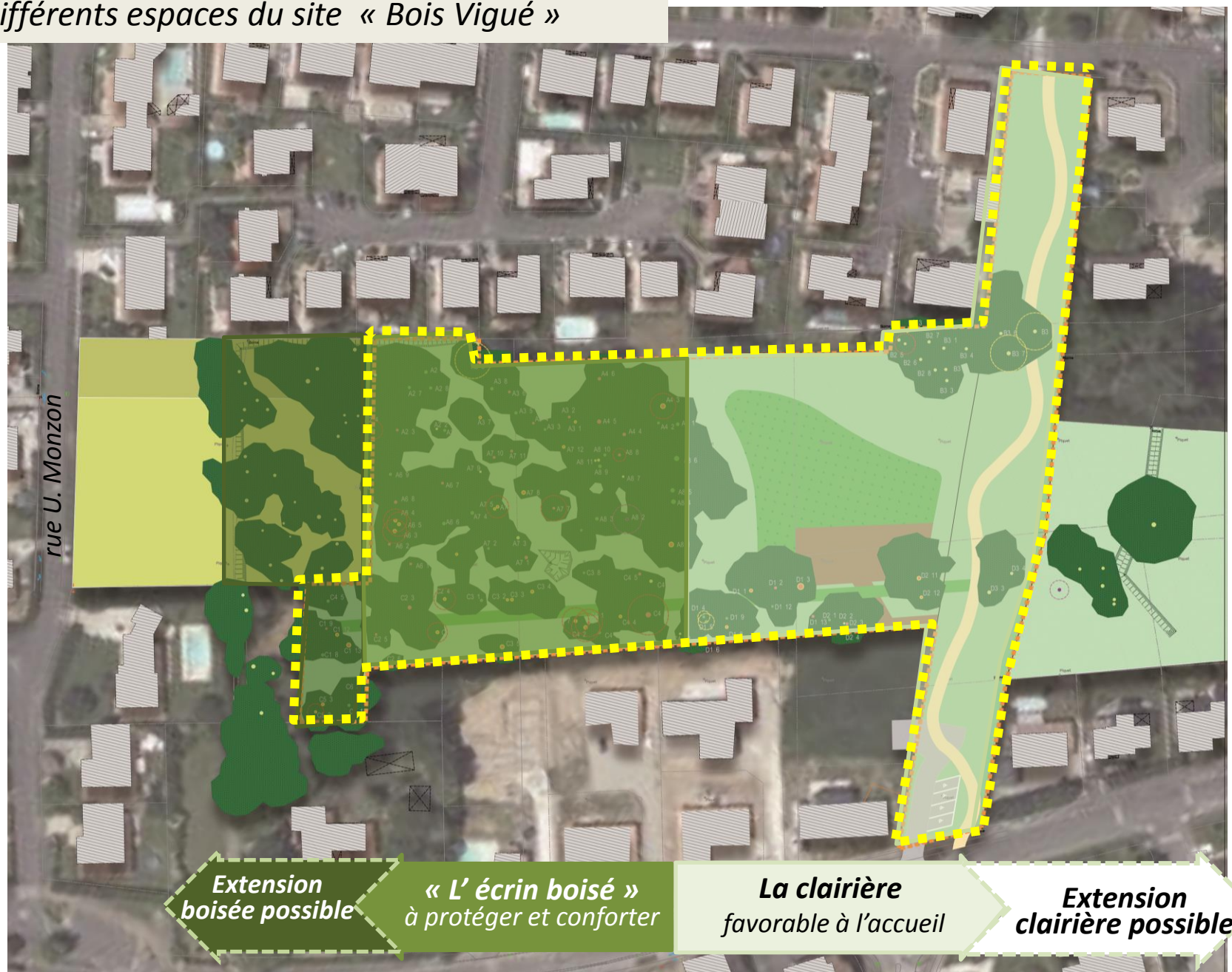
2. Le programme d'aménagement

L'emprise actuelle du site « Bois Vigué »



2. Le programme d'aménagement

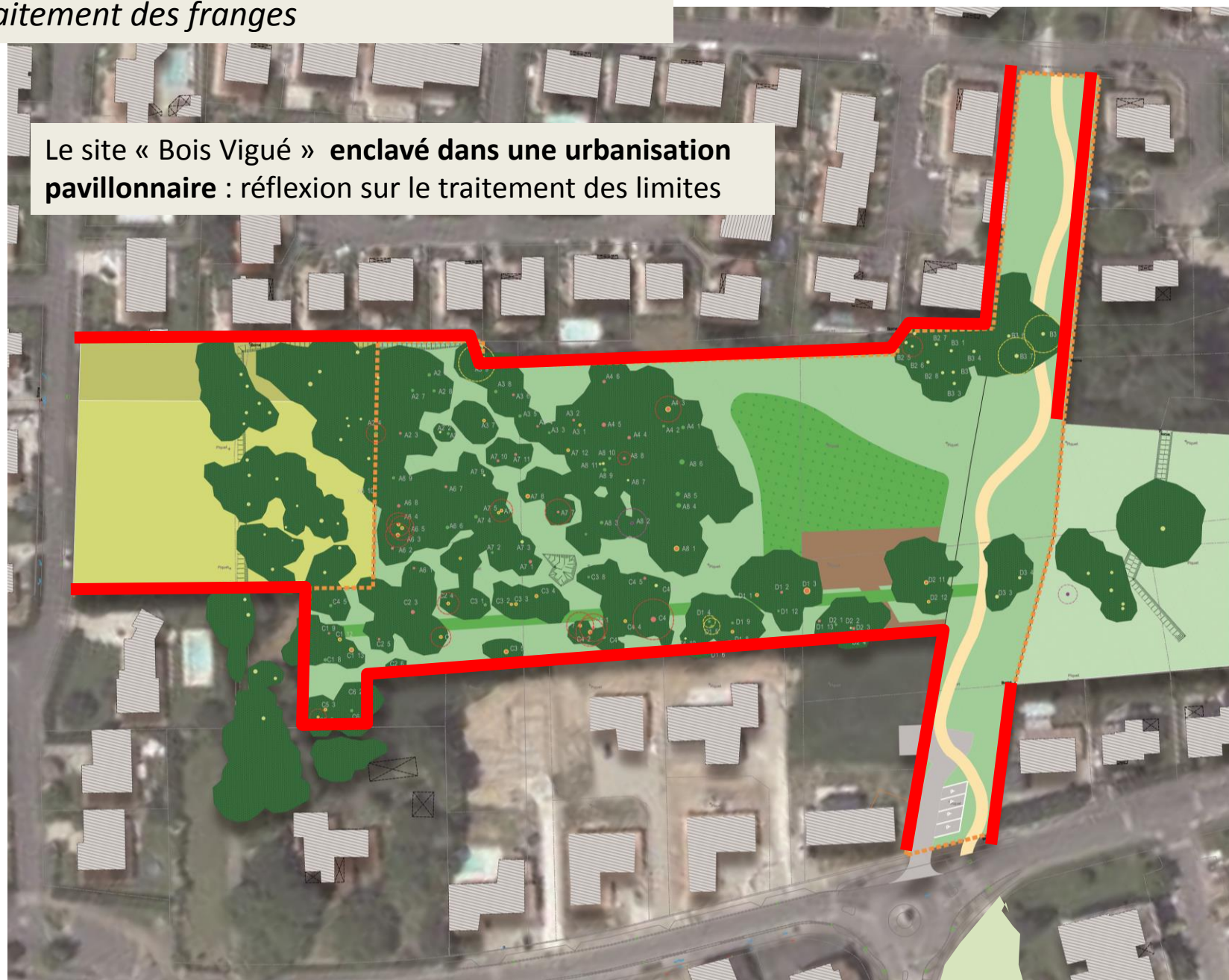
Les différents espaces du site « Bois Vigué »



2. Le programme d'aménagement

Le traitement des franges

Le site « Bois Vigué » **enclavé dans une urbanisation pavillonnaire** : réflexion sur le traitement des limites



2. Le programme d'aménagement

Le traitement des franges

L'IMPORTANCE DE LA HAUTEUR DES VÉGÉTAUX

PLANTATION D'ARBUSTES DE PETITES TAILLES



POUR LES PROPRIETAIRES :

→ **Ouvre totalement le regard** sur le bois

POUR LES VISITEURS :

→ **Ouvre totalement le regard** sur les jardins privés

PLANTATION D'ARBUSTES DE GRANDES TAILLES



POUR LES PROPRIETAIRES:

→ **Bloque la vue** sur le bois

POUR LES VISITEURS:

→ **Bloque la vue** sur les jardins privés

PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES DE DIFFÉRENTES TAILLES



POUR LES PROPRIETAIRES :

→ **Offre des vues partiels** sur le bois

POUR LES VISITEURS:

→ **Tiens à distance** du jardin privé ne donnant que **peu du vue** dessus



La diversité des hauteurs :

- *Permet une diversité d'habitat pour la faune et la flore,*
- *Améliore la biodiversité du bois,*
- *Donne un aspect naturel à la haie*

2. Le programme d'aménagement

Le traitement des franges

L'IMPORTANCE DU CHOIX DES ESSENCES

VÉGÉTAUX CADUQUES



→ Ouvre la vue en hiver

VÉGÉTAUX CADUQUES ET PERSISTANTS



→ Crée des petites fenêtres occasionnelles

VÉGÉTAUX PERSISTANTS



→ Bloque la vue toute l'année



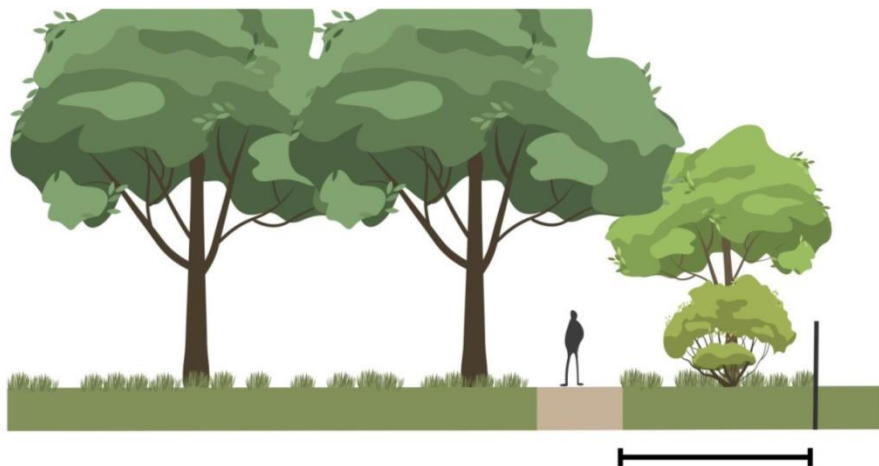
La diversité des essences permet :

- *La résilience écologique du bois,*
- *Améliore la biodiversité,*
- *Favorise l'adaptation au dérèglement climatique.*

2. Le programme d'aménagement

Le traitement des franges

L'IMPORTANCE DE LA MISE À DISTANCE DU CHEMIN

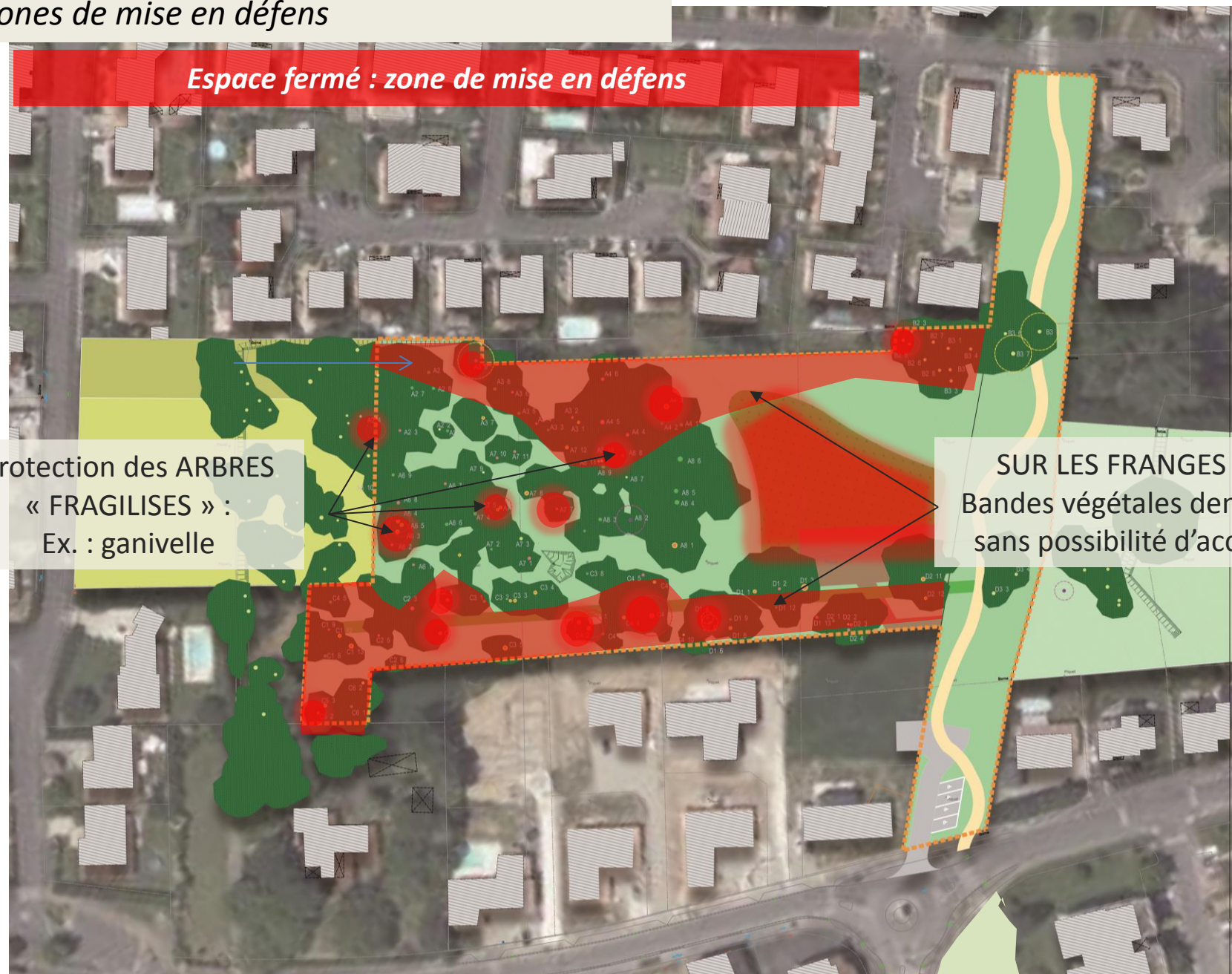


La distance du chemin permet :

- *De limiter l'impact de l'espace public sur les terrains privés (tranquillité des riverains)*
- *Le développement d'un corridor écologique éloigné des activités humaines (tranquillité de la faune)*

2. Le programme d'aménagement

Les zones de mise en défens



2. Le programme d'aménagement

Principes des cheminements selon les zones en défens

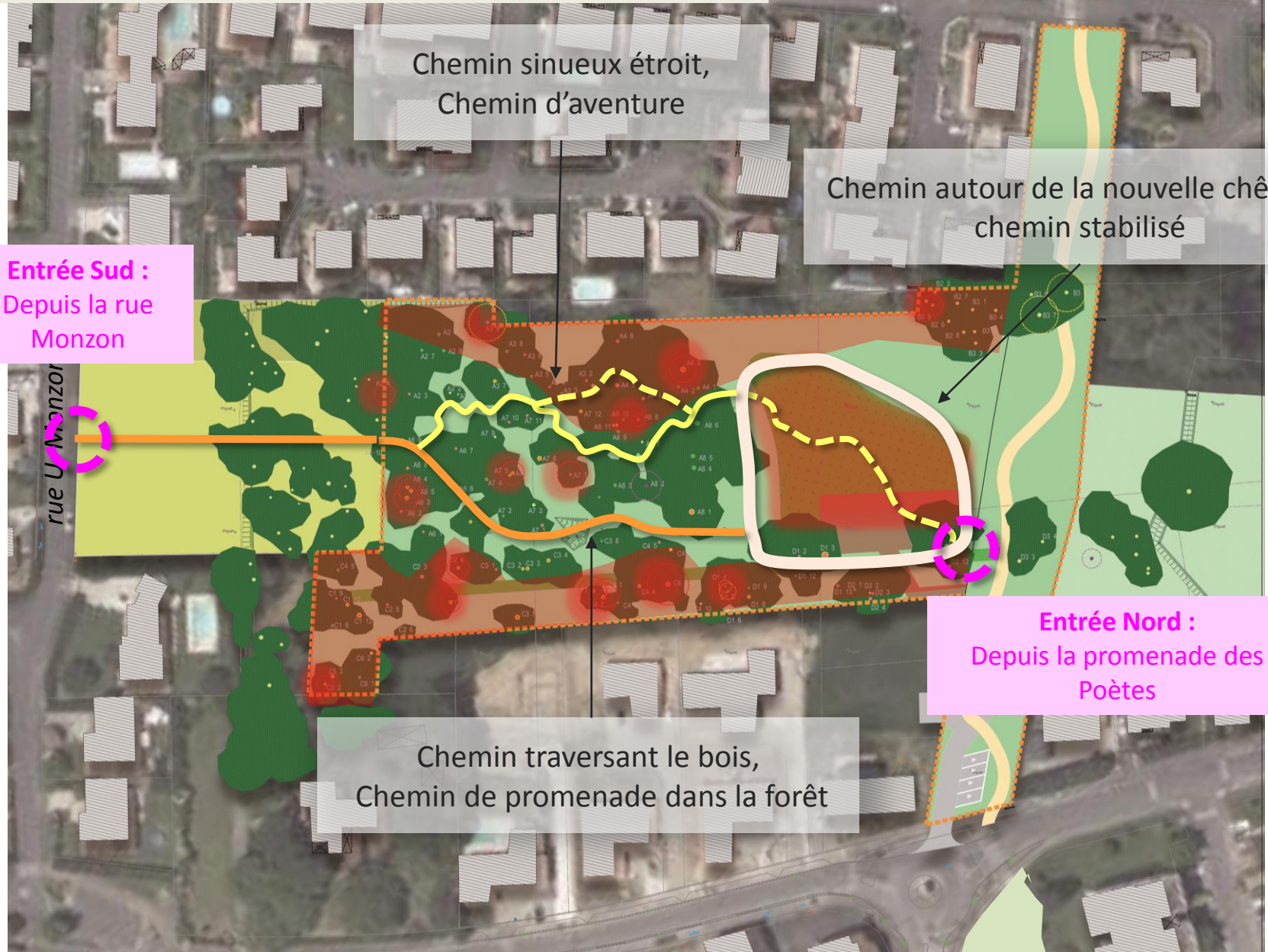
Chemin sinueux étroit,
Chemin d'aventure

Chemin autour de la nouvelle chênaie,
chemin stabilisé

Entrée Sud :
Depuis la rue
Monzon

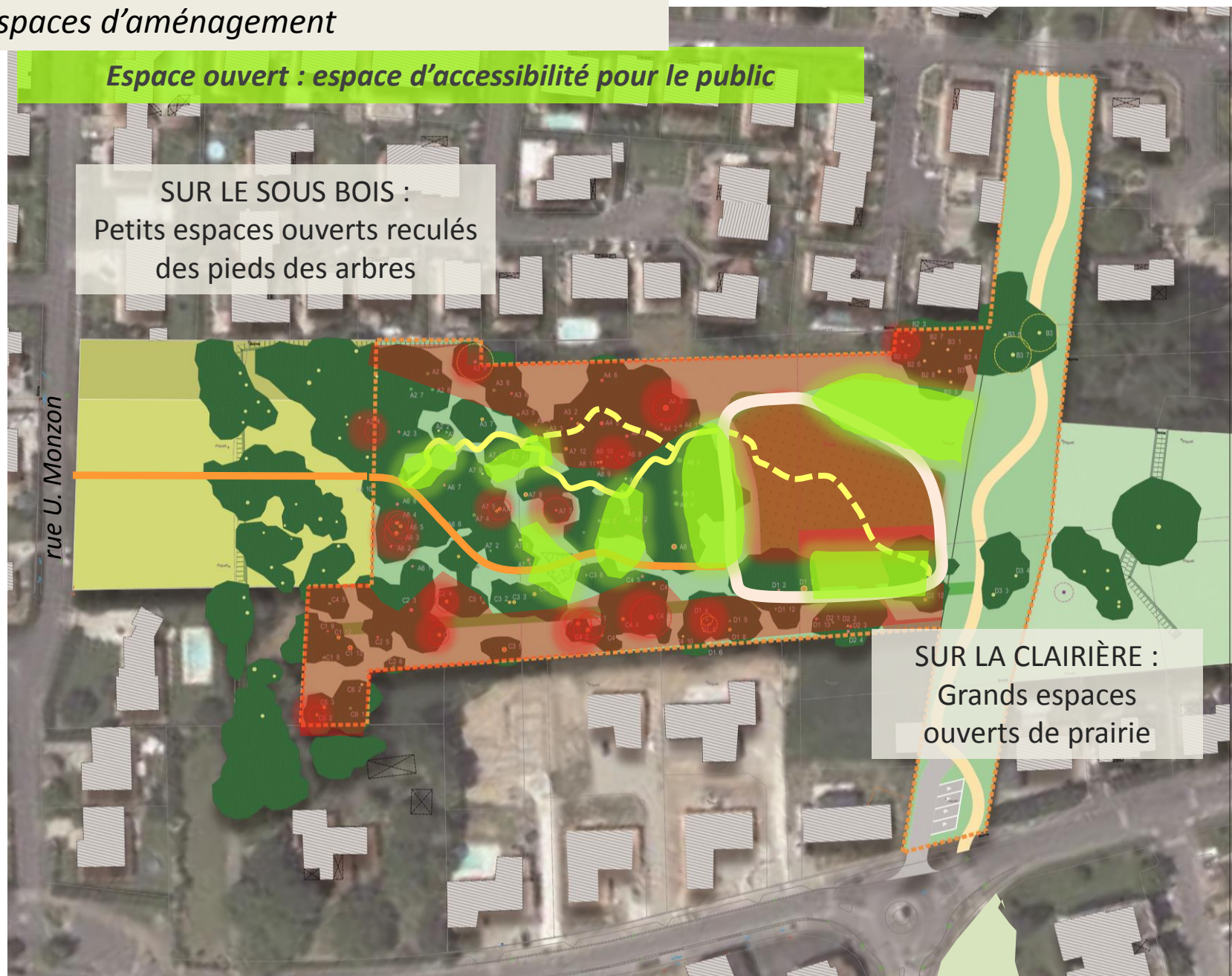
Entrée Nord :
Depuis la promenade des
Poètes

Chemin traversant le bois,
Chemin de promenade dans la forêt



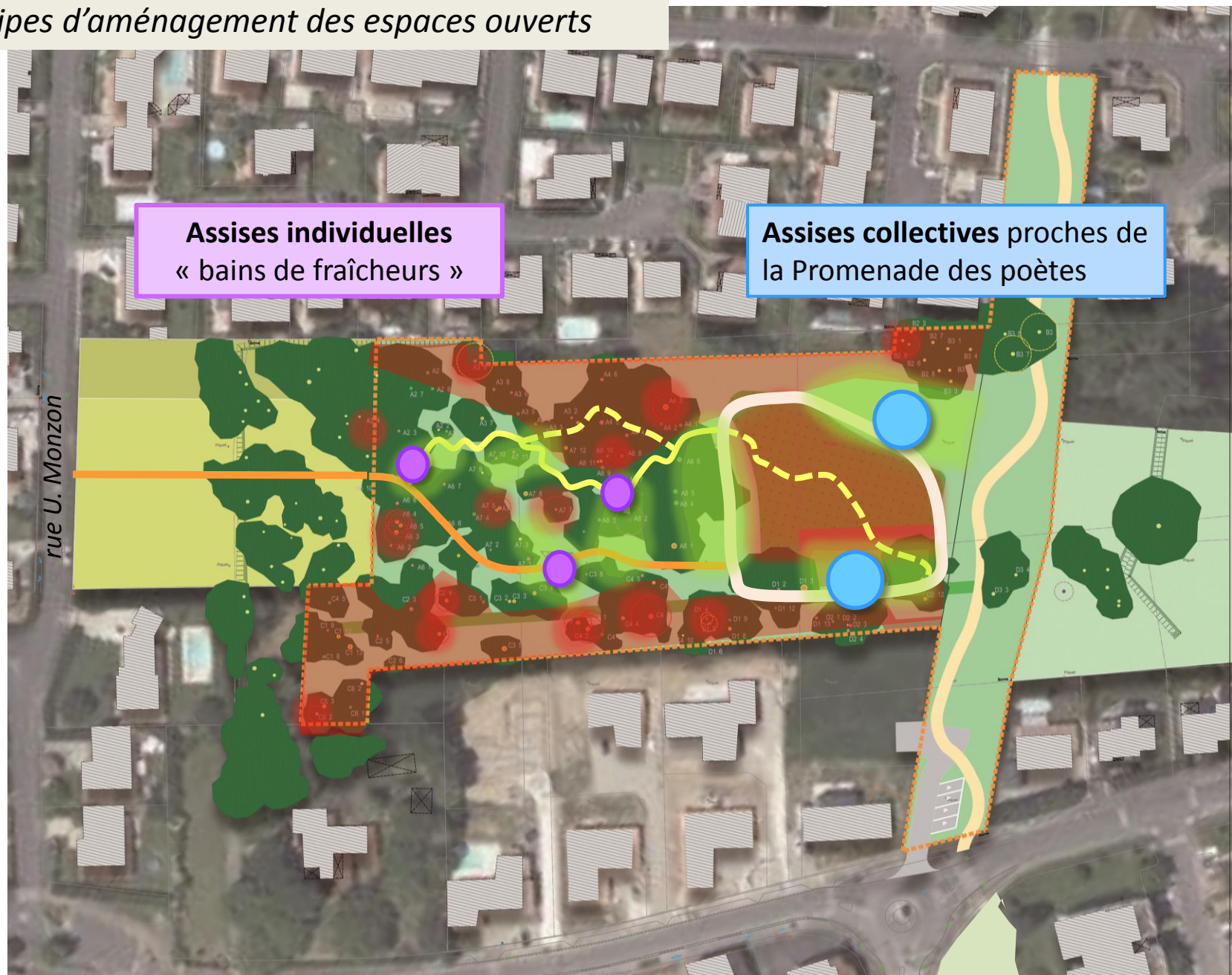
2. Le programme d'aménagement

Les espaces d'aménagement



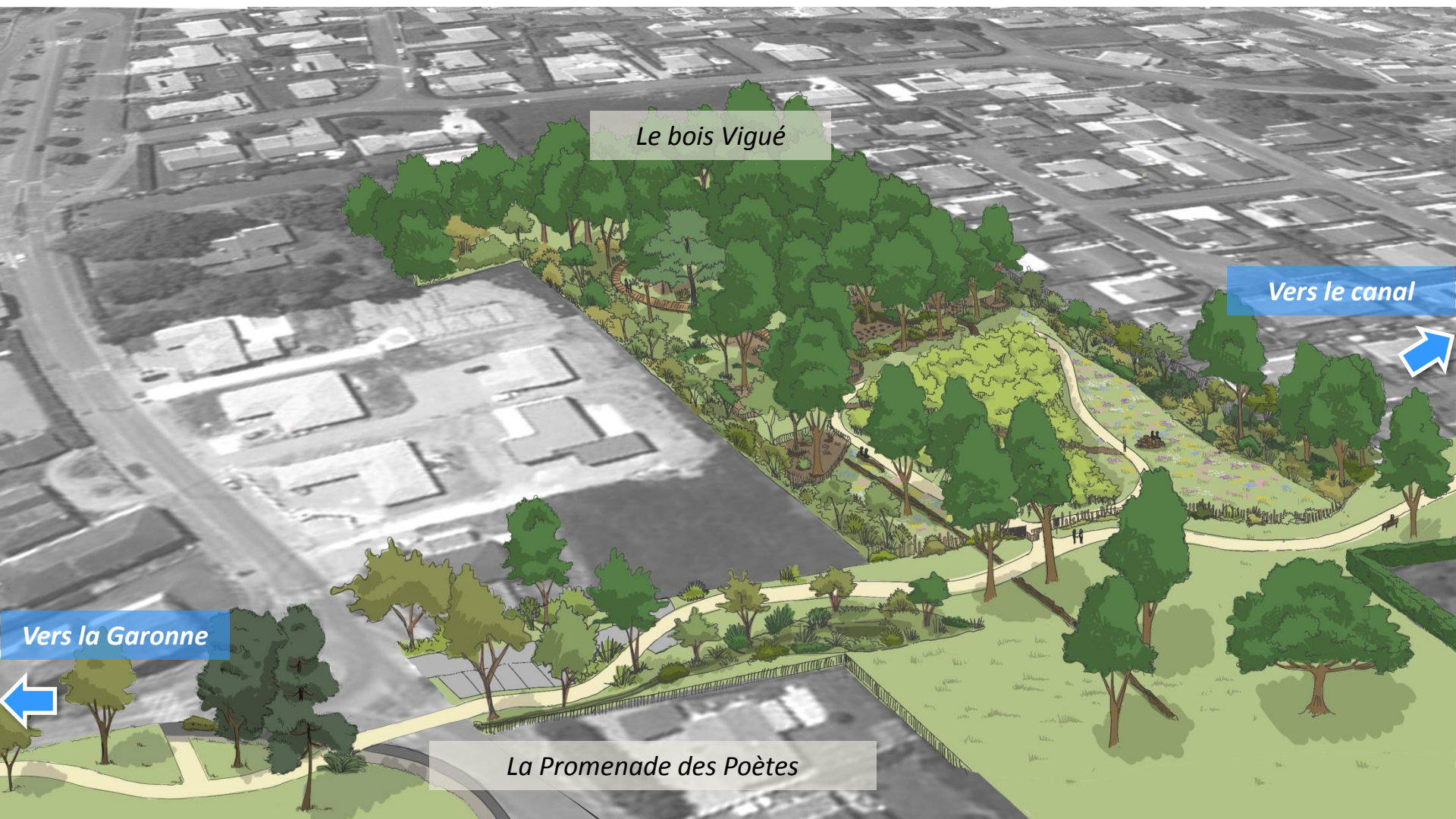
2. Le programme d'aménagement

Principes d'aménagement des espaces ouverts



2. Le programme d'aménagement

Esquisse du programme



2. Le programme d'aménagement

Esquisse du programme



LA PROMENADE DE POÈTES DEPUIS LA RUE VICTOR DURUY

Mise en valeur de l'entrée dans la promenade

Parking PMR

Noue paysagère

34 m



2. Le programme d'aménagement

Esquisse du programme



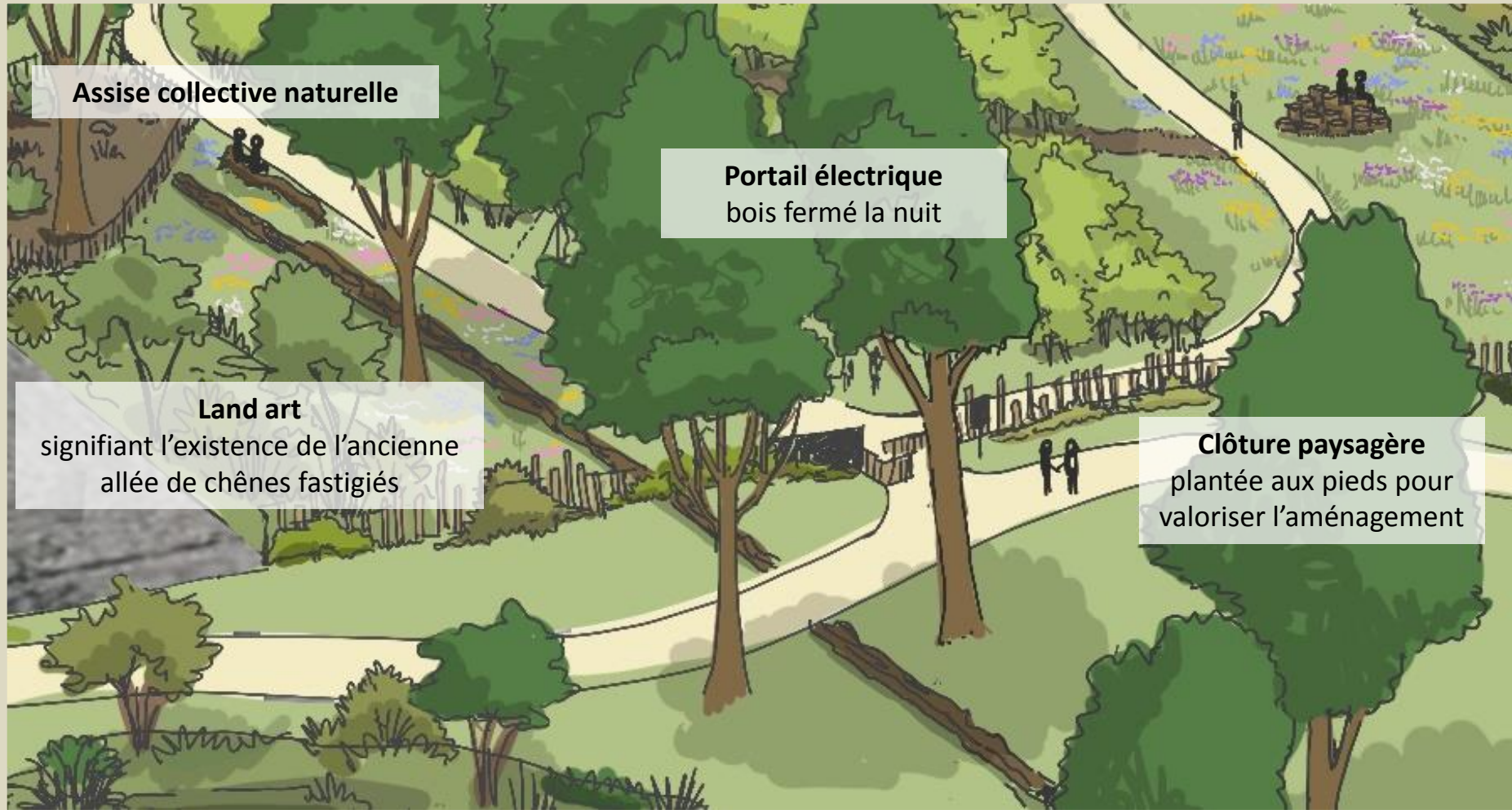
ENTRÉE DANS LE BOIS VIGUÉ

Assise collective naturelle

**Portail électrique
bois fermé la nuit**

Land art
signifiant l'existence de l'ancienne
allée de chênes fastigiés

Clôture paysagère
plantée aux pieds pour
valoriser l'aménagement

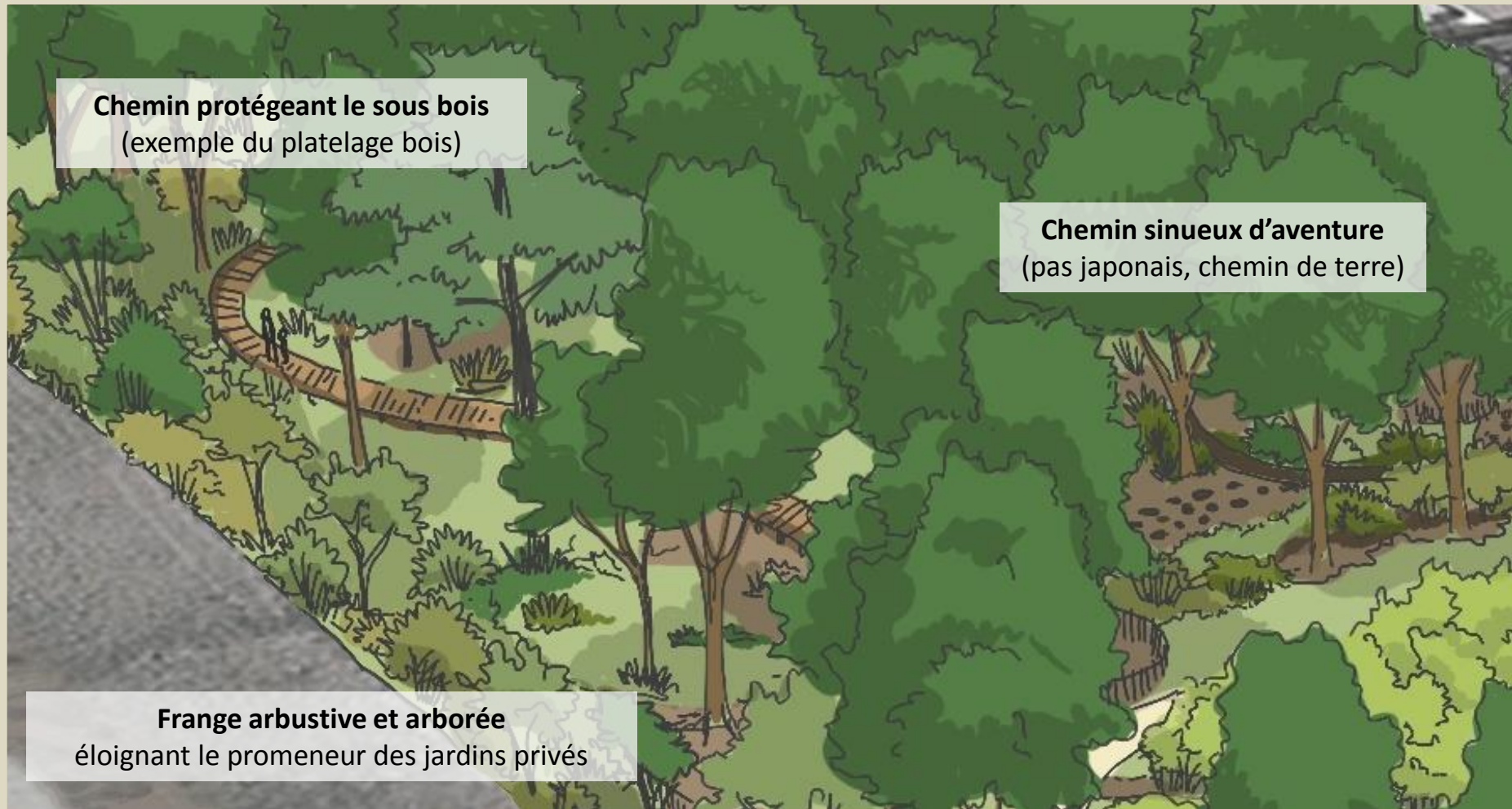


2. Le programme d'aménagement

Esquisse du programme



LE SOUS-BOIS



Chemin protégeant le sous bois
(exemple du platelage bois)

Chemin sinueux d'aventure
(pas japonais, chemin de terre)

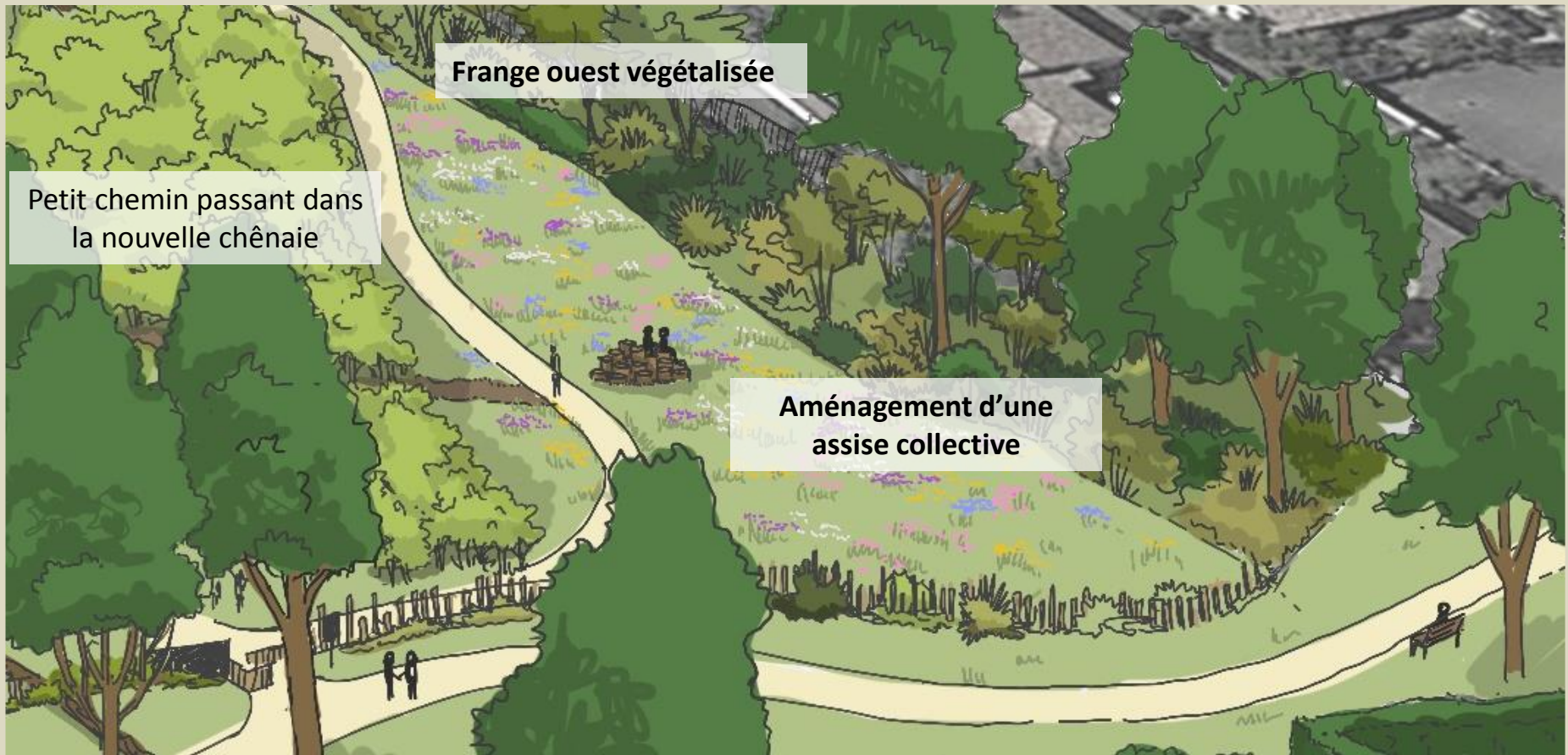
Frange arbustive et arborée
éloignant le promeneur des jardins privés

2. Le programme d'aménagement

Esquisse du programme



LA CLAIRIÈRE



2. Le programme d'aménagement

Esquisse du programme



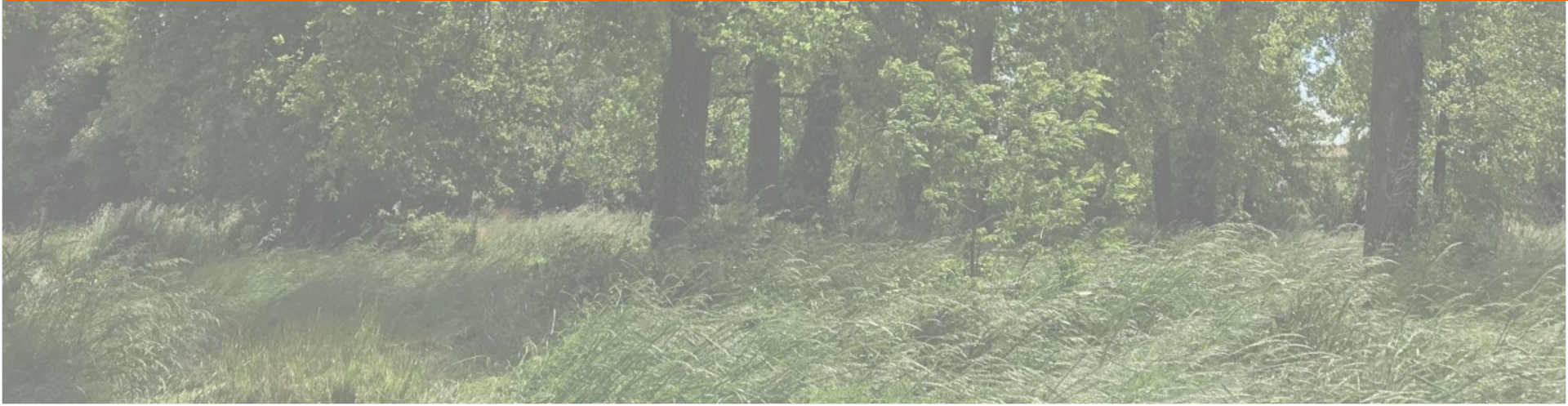
UN POSSIBLE ARBORETUM



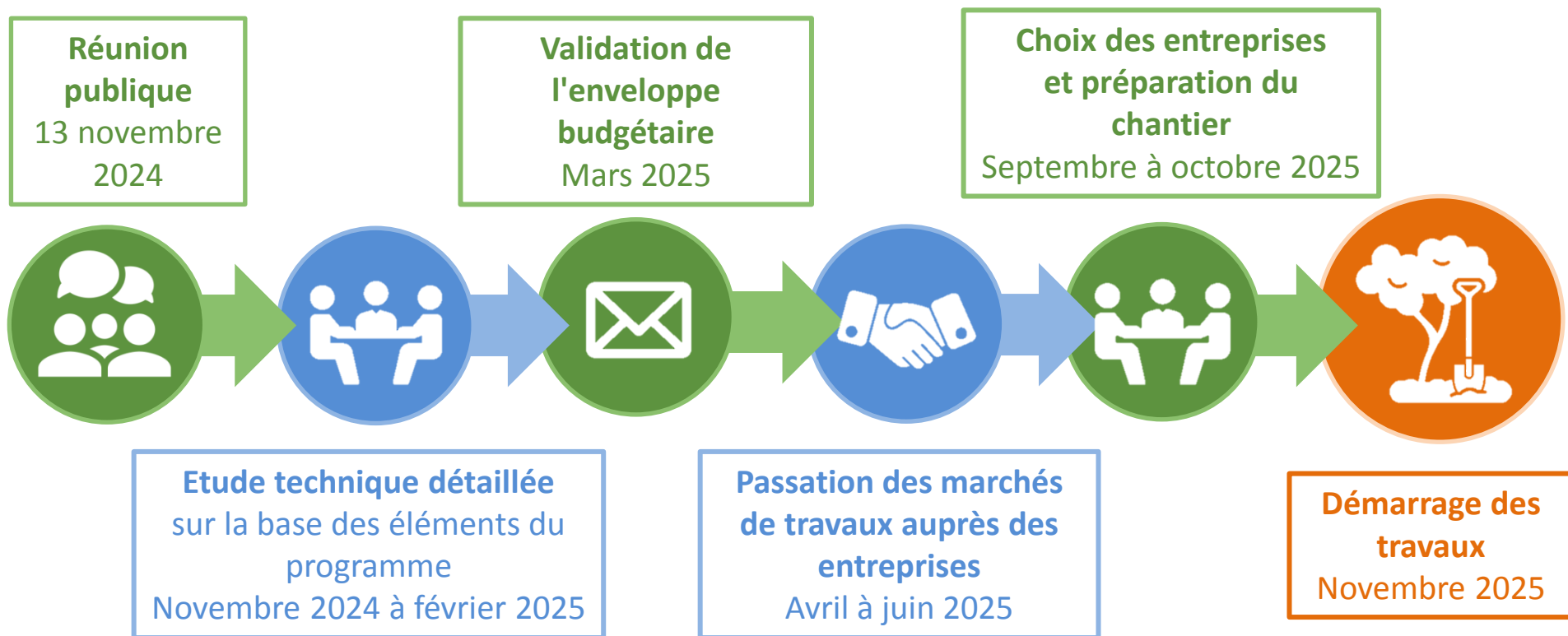
Ateliers possibles : taille et modelage des arbres (ex. : *arbre en nuages*), observation de la diversité des essences, caractéristiques des feuilles et troncs (ex. : *ateliers d'art plastique*), créations avec du bois, ...



3. LES PROCHAINES ÉTAPES



3. Les prochaines étapes



3. Les prochaines étapes

Abattages préventifs d'arbres « menaçants »



- Le robinier est une **essence pionnière très drageonnantes** à croissance rapide.
- Présente un **niveau d'altération modéré** et un **intérêt écologique limité** du fait du **caractère invasif** de l'espèce
- Il penche sur un terrain privé et risque de tomber sur ce dernier.

3. Les prochaines étapes

Abattages préventifs d'arbres « menaçants »



- **Robinier fragilisé** par sa nouvelle position en lisière
- Son **déclin ne peut que s'accroître** au cours des prochaines saisons.
- **Son tronc très fin penche vers les jardins privés** et risque de s'affaisser sur ces derniers.

3. Les prochaines étapes

Abattages préventifs d'arbres « menaçants »



- **Essence emblématique** des jardins de châteaux ou de maisons de maître.
- Engagé dans un **processus de déclin** irréversible.
- Son abattage permettra de **sécuriser les maisons riveraines** d'une chute inévitable.

3. Les prochaines étapes

Abattages préventifs d'arbres « menaçants »

Quelques préconisations :

Abattage des arbres de préférence autour du mois d' **octobre**

- *saison impactant le moins la faune de l'arbre*



Les morceaux de l'arbre sont **laissés sur place** :

- *permet à la faune de retrouver un habitat en proximité*



LE DEVENIR DES ARBRES ABATTUS OU TOMBÉS NATURELLEMENT :

- Ressource écologique : tas de bois mort permet de créer un nouvel habitat pour la faune au sol.
- Perspective d'aménagement : réalisation d'assises naturelles, haies sèches...
- Support pédagogique : Le bois comme outil d'apprentissage, comprendre les arbres et leur rôle dans les écosystèmes.



VOS OBSERVATIONS, VOS QUESTIONS...



34 m

Etudes programmatiques et animation d'une concertation pour la création d'un parc public au lieu-dit Bois Vigué



>> **MERCI POUR VOTRE ATTENTION**